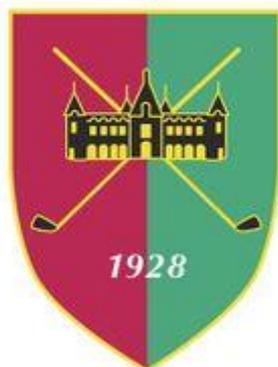


# GOLF DE REIMS



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Cher(e)s actionnaires, cher(e)s membres, cher(e)s ami(e)s,

En ce début d'année, je tiens à nouveau vous remercier pour votre soutien et votre fidélité envers le Golf de Reims.

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris il y a quelques jours le décès de Monsieur Paul Lavour, ancien président de la SA du Golf de Reims entre 1996 et 2001. Je tiens à lui rendre hommage pour son implication et son dévouement au fil des années. Sa gentillesse, et son humour à toute épreuve vont nous manquer. Nous lui souhaitons une longue vie au panthéon des golfeurs.

En fin d'année dernière, je vous avais annoncé avec regret le départ de notre directrice Lauren DAEMERS, elle quittera ces fonctions à la fin du mois de février. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa vie personnelle et professionnelle.

Le conseil d'administration et moi-même sommes très heureux de vous annoncer la nomination de notre nouveau directeur, Monsieur Sébastien RIZIERI, actuellement directeur du Golf de Bezannes. Nous vous tiendrons informé de sa date d'arrivée. Il possède une grande expérience dans le domaine golf et portera notre projet ambitieux de développement de notre golf. Nous vous remercions de lui réserver un bel accueil et lui souhaitons le meilleur pour cette nouvelle aventure.

En cadeau de départ, Lauren vous prépare un calendrier rythmé par de nombreux événements sportifs et autres pour cette saison 2023, nous espérons vous voir très nombreux. Le calendrier sortira courant du mois de février alors tous à vos agendas !! Noter aussi que les apéros du practice feront leurs grands retours en 2023.

Ces dernières semaines, vous avez pu croiser l'équipe terrain œuvrer à la remise en forme de nos départs et à leurs planimétries. Les travaux avancent bien et nous devrions

entamer comme prévu le plaquage des départs mi-février (environ 2 semaines, en fonction des conditions météorologiques). Nous avons introduit au niveau du bassin du 3, au cours du mois de janvier près de 80 carpes et prochainement un aérateur afin d'accroître le brassage du bassin et lutter contre le développement d'algues. Prochainement nous démonterons nos pompes d'arrosage pour une révision globale, système indispensable au bon fonctionnement de notre parcours.

Vous, actionnaires, membres, golfeurs(euses) êtes au cœur de nos actions et de nos préoccupations.

Bâtissons ensemble l'avenir afin que les prochaines années soient toutes aussi riches en émotions.

Golfiquement vôtre,

Didier FAGES  
Président de la SA du Golf de Reims

## TRAVAUX AUX DÉPARTS



Chers membres, chers golfeurs,

Nous avons entamé en 2023 des travaux sur nos départs qui dureront sur les 6 prochaines années.

Les premiers travaux consistent à remettre en forme nos départs et leur planimétrie afin de vous permettre de jouer dans les meilleures conditions possibles.

Courant février, les départs seront plaqués, nous vous remercions donc de respecter les zones en travaux.

Retrouvez toutes ces informations sur notre site internet en lien ci-dessous :

[Site internet](#)

## BASSIN DU TROU N°3



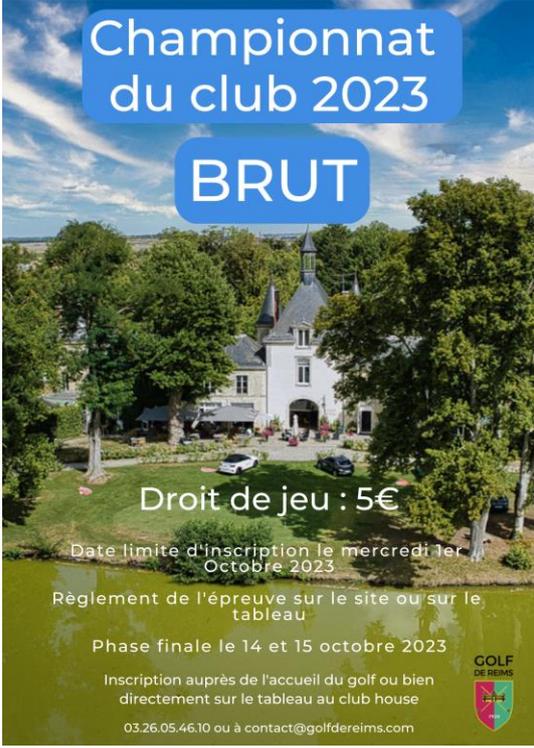
Nous avons réalisé en fin d'année 2022, une étude au niveau du bassin n° 3 suite à des problématiques d'algues.

Durant la saison 2023, plusieurs opérations vont être menées:

- Rempoissenement courant janvier de Carpes Koi et les Black Bass (80 poissons)
- Installation d'un aérateur
- Nettoyage des arbustes le long du bassin

L'ensemble de ces actions ont pour but de limiter la propagation des algues et de créer un flux supplémentaire dans le bassin.

## CHAMPIONNATS DU CLUB



Championnat  
du club 2023

**BRUT**

Droit de jeu : 5€

Date limite d'inscription le mercredi 1er  
Octobre 2023

Règlement de l'épreuve sur le site ou sur le  
tableau

Phase finale le 14 et 15 octobre 2023

Inscription auprès de l'accueil du golf ou bien  
directement sur le tableau au club house

03.26.05.46.10 ou à [contact@golfdereims.com](mailto:contact@golfdereims.com)



CHAMPIONNAT  
DU CLUB 2023

INDIVIDUEL, FOURSOME, SÉNIOR



Droit de jeu : 5€

Inscription jusqu'au Dimanche 5 Mars 2023

Règlement de l'épreuve sur le site ou sur le tableau

Inscription auprès de l'accueil du golf ou bien directement  
sur le tableau au club house

03.26.05.46.10 ou à [contact@golfdereims.com](mailto:contact@golfdereims.com)



**Ouverture des inscriptions pour le Championnat en Net dès maintenant, vous avez jusqu'au 05 mars 2023.**

**Début des matchs le 20 mars 2023.**

**Bon match à tous, et que le/la meilleur(e) gagne !**

[Plus de détails ici](#)

## RÈGLES LOCALES

GOLF  
DE REIMS



## RÈGLES LOCALES 2023

Ces règles locales spécifiques complètent les règlements des compétitions et règles locales permanentes des épreuves fédérales FFGOLF 2019. Ces règles locales annulent toutes les autres règles locales spécifiques antérieures.

### **Obstructions inamovibles (R 16)**

- Les chemins gravillonnés et/ou goudronnés
- Les arbres tuteurés et leur cuvette

### **Aux trous numéro 6 13 14**

Ces îlots paysagés ne font pas partie des bunkers (R 12.1) mais de la zone générale

### **Au trou numéro 9 et 16 (étang commun = Zone de jeu interdit (R 2.4) : protection du joueur**

Les parties de zone à pénalité rouge, où la bâche est apparente, sont interdites au jeu (R 17.1e)

- **Si la balle repose sur la bâche (R 17.1e (1))**
  - Le joueur **doit se dégager**, à l'extérieur de la zone à pénalité, avec 1 coup de pénalité (R 17.1d) ou (R 17.2)
- **Si la balle repose dans la zone à pénalité et que la bâche interfère avec son stance ou son swing (R 17.1e (2))**
  - Le joueur **doit se dégager**
  - Avec 1 coup de pénalité en droppant une balle, à l'extérieur de la zone à pénalité (R 17.1d) ou (R 17.2)

**VOITURETTES INTERDITES**



Pour votre sécurité, nous vous rappelons que les voiturettes sont toujours interdites sur le terrain.

**RÈGLES DE CIVISME**



## Respect des lieux

Nous vous rappelons que nous sommes dans un lieu public, merci de le respecter et de laisser les espaces mis à votre disposition dans l'état où vous les avez trouvés.

### QUIZZ



1)

Dans un bunker, le golfeur est pénalisé s'il touche accidentellement le sable.

- A) Vrai
- B) Faux



2)

Combien de minutes le joueur a-t-il à disposition pour chercher une balle perdue ?

- A) 3
- B) 5
- C) 7



3)

Lors d'un drop, quelle partie du corps devra être utilisée par le golfeur ?

- A) L'épaule
- B) Le bassin
- C) Le genou

#### REPONSES :

- 1) B
- 2) A
- 3) C

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Golf de Reims.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

Golf de Reims  
Rue le Château des Dames De France  
51390 GUEUX



03.26.05.46.10

[contact@golfdereims.com](mailto:contact@golfdereims.com)

[www.golf-de-reims.com](http://www.golf-de-reims.com)



© 2023 Golf de Reims

Bouton